

Objectifs

1. Maîtriser le cadre juridique du télétravail
2. Réussir la négociation lors de sa mise en place

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Aucun

Moyens pédagogiques

QCM et mises en situation

Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

Durée

1 jour soit 7 heures

Intervenant

Juriste en droit social

Suivi

Assistance téléphonique pendant 3 mois après le stage

Tarif

Intra : 1 590 € nets / groupe
(+ frais pour la province en présentiel)

Financement

Financement par le CSE

Modalités d'accès

30 jours avant le début de la formation

Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams.
Invitation envoyée au préalable à chaque participant.
Support de formation envoyée à l'issue de la formation

Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

Programme :

Pourquoi faire le choix du télétravail ?

Comprendre le nouveau cadre juridique du télétravail : quelles opportunités s'offrent à vous ?

La pandémie et le télétravail

Du télétravail occasionnel au télétravail permanent Négocier sa mise en place

L'éligibilité et les modalités de passage en télétravail

Déterminer les conditions d'emploi du salarié

Concilier la vie privée et le télétravail

Assurer l'égalité du traitement du télétravailleur avec les autres salariés de l'entreprise

Garantir le droit du salarié au reclassement et à un entretien annuel

Prévenir la discrimination en matière d'évolution professionnelle

Distinguer les obligations de l'employeur

Respecter le temps de travail préalablement défini

Identifier les obligations de l'employeur en matière d'hygiène et de sécurité

Les clés pour négocier la mise en place

La cartographie et l'analyse de votre entreprise

La définition d'un projet sur cette base

L'adaptation et la pérennisation de l'accord